



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SOUS-PRÉFECTURE D'ÉPERNAY

**Compte rendu de la réunion de la Commission Locale d'Information et de Surveillance (CLIS) du centre de stockage des déchets ultimes de la Chapelle-Monthodon/Dormans tenue le 25 juin 2007.**

P. J. : Annexe 1 : liste des participants à la réunion

Annexe 2 : liste des destinataires du compte-rendu

1° visite du site

Mme Oberti et M. Debrée conduisent la visite. Les participants peuvent constater l'état d'avancement et les différentes étapes d'enfouissement dans les casiers ainsi que les dispositifs d'extraction des biogaz et des lixiviats.

À l'issue de la visite, le groupe se rend en mairie de Dormans.

2° réunion à la mairie de Dormans

En préalable, M. Paris fait part de sa déception quant au manque de civisme de la population qui ne respecte pas le tri sélectif ainsi que cela a pu être observé sur le site.

- a. le compte-rendu du 30 mai 2006 est approuvé.
- b. Présentation du rapport d'activité et questions diverses

➤ Mme Oberti présente le rapport d'activité 2006 de SITA pour le site de la Chapelle-Monthodon qui bénéficie depuis février 2006 de la norme ISO 140001.

Depuis l'ouverture de l'usine de traitement des déchets de La Veuve (SYVALOM) en janvier 2006, le site ne reçoit plus de déchets ménagers de la Marne. Cependant, en 2006 il a réceptionné 74 506 tonnes. Ce tonnage s'explique par la fermeture provisoire du centre de Flavigny depuis avril 2006 (réouverture prévue en septembre 2007).

M. Levent de la DRIRE rappelle que le seuil maximal autorisé est de 60 000 tonnes /an.

Situation sur le site :

Casier 1 : réaménagé, reprise de la couverture et rehaussement

Casier 2 : rehaussement

Casier 3 et 6 : aménagements (d'août 2006 à avril 2007 pour le casier 3).

➤ les piézomètres devront rester en place après la fermeture du site.

➤ l'activité post-fermeture sera définie dans un arrêté inter-préfectoral pris sur la base d'un dossier déposé par l'exploitant six mois avant la fermeture du site.

M. le Sous-Préfet souhaite que la CLIS se réunisse tous les 3 ou 4 ans après la fermeture et que lors de la prochaine réunion en 2008 soit présenté un modèle de site fermé depuis des années afin que les participants puissent disposer d'un exemple *in concreto*.

Il exprime également la demande que cette prochaine réunion se tienne dans un délai rapproché.

➤ SITA précise que la question des biogaz fait actuellement l'objet d'une étude de solution alternative en raison de l'enchérissement des tarifs de GDF.

Par ailleurs, la fin des apports de déchets marnais doit permettre de réduire de 50 % la quantité de biogaz.

➤ Mare et grenouilles rousses : 40 portées nouvelles ont été dénombrées et lors de sa visite du 8 juin 2007, M. Paris a observé une évolution favorable y compris au niveau de la flore. Il demande que la tonte soit limitée afin de réduire l'accès aux visiteurs qui peuvent perturber l'écosystème.

➤ la DRIRE s'interroge quant au respect du projet initial. SITA précise que l'avancement de la date de fermeture nécessite une révision des modalités du projet et que seuls 9 casiers seront utilisés au lieu de 12.

➤ M. Paris demande si une étude d'impact faune/flore aura lieu après la fermeture du site et SITA lui précise que ses services anticipent la directive sur la biodiversité.

➤ La DRIRE fait le point sur ses inspections du 19 mai 2006 et du 11 mai 2007. Aucun autre problème que le dépassement de la limite des 60 000 tonnes n' a été observé.

Après que M. le maire ait rappelé que la commune a procédé à une modification du POS afin de réduire la zone Ncay qui permet l'activité d'enfouissement, M. le Sous-Préfet de Château-Thierry confirme qu'il n'y aura pas de prolongation de l'activité du site de la Chapelle-Monthodon au-delà du 30 juin 2009.

**Annexe 1 : liste des participants à la réunion**

M. Jean-François COLOMBET, Sous-Préfet de Château-Thierry  
M. Christian BRUYEN, Conseiller Général, Maire de Dormans  
M. Bernard PICARD, Maire de La Chapelle-Monthodon  
M. Jean-Michel LOISEAU, Maire de Monthurel  
M. Patrick SOURDET, CND 02 - 51  
M. Jean-Pierre PARIS, Vice-Président de Marne Nature Environnement  
M. Baptiste DEBREE, SITA DECTRA  
Mme Odile OBERTI, SITA DECTRA  
M. Laurent LEVENT, DRIRE Chef du groupe de subdivisions 51  
M. Nicolas INCARNATO, DRIRE Chef de subdivision  
Mme Virginie LE ROUX, DDASS 02 Ingénieur sanitaire  
Mme Marie-Josée DUROLLET, Préfecture 51 -Environnement  
M. Jean Philippe GRIMM, Secrétaire Général de la sous-préfecture d'Eprenay

## Annexe 2 : liste des destinataires du compte-rendu

M. le Sous-Préfet de l'arrondissement de Château Thierry  
28 rue Saint Crépin  
02 400 CHATEAU THIERRY

M. Jean-François GERACK  
Président de l'association "Vie et Paysages"  
14 rue du Faubourg de la Barre  
02 400 CHATEAU THIERRY

Jean-Pierre DELOZANNE  
Président de l'association « Marne Nature Environnement »  
Musée du Pays du Der  
51290 Sainte Marie du Lac Nuisement

Jean Pierre PARIS  
Vice président de l'association « Marne Nature Environnement »  
35 quai de la Villa  
51200 EPERNAY

Didier LASSAUZAY  
Président de l'association "Mouvement national de Lutte pour l'Environnement"  
13, rue jean Renault  
51520 SARRY

Patrick SOURDET  
Président de l'association CND 02-51 (Aisne)"  
1, hameau de chezy  
02330 LA CHAPELLE MONTHODON

Yves CHAPRON  
Président de l'association "CND 02-51 (Marne)"  
64, avenue de Paris  
51700 COURTHIEZY

M. Bertrand APELOIG  
Maire de COURTIEZY  
51700 COURTHIEZY

M. Christian BRUYEN  
Maire de DORMANS  
51700 DORMANS

M. Bernard PICART  
Maire de la chapelle Monthodon  
02 330 LA CHAPELLE MONTHODON

M. Daniel ANTOINE  
Maire de saint Agnan  
1, place de l'Eglise  
02 330 SAINT AGNAN

DRIRE de Picardie :  
subdivision 2 et 3  
47, avenue de Paris  
02 200 SOISSONS

DDASS de l'Aisne  
28 rue Fernand Christ  
02 000 LAON

DDAF de la Marne  
Cité administrative Tirlet  
51 000 CHALONS EN CHAMPAGNE

DRIRE de Champagne-Ardenne  
subdivision de la Marne  
10, rue Clement Ader  
51 000 REIMS

DDASS de la Marne  
rue de Vinetz  
51 000 CHALONS EN CHAMPAGNE

M. le Préfet de la Région Champagne-Ardenne  
préfet du département de la Marne  
direction des actions interministérielles  
bureau de l'aménagement du territoire et du développement durable  
rue de Jessaint  
51 000 CHALONS EN CHAMPAGNE

M. le Préfet du Département de l'Aisne  
A l'attention de Mme la Secrétaire Générale  
2, rue Paul doumer  
02 010 LAON CEDEX

M. Patrick LEBRUN  
président du syndicat général des vignerons (SGV)  
44, avenue Jean Jaurès  
51 200 EPERNAY

M. Ghislain de MONGOLFIER  
Président de l'Union des Maisons de Champagne  
1, rue Marie Stuart  
51 100 REIMS

